

**S.E.L.A.R.L.
ACTOUEST**

Huissiers de Justice associés
38 Rue d'Iéna
56904 PONTIVY CEDEX
☎ 02.97.25.10.41
☎ 02.97.27.87.83
contact@actouest.com
www.huissier-56.com

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
LE VINGT TROIS MAI**

A LA DEMANDE DU :

La **CAISSE de CREDIT MUTUEL D'AURAY (56)**, société coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 309 646 362, dont le siège social est à AURAY (56400), 5 Place Gabriel Deshayes, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

Elisant domicile en mon Etude.

Ayant pour Avocat, **Maitre Elizabeth RINCAZAUX**, Avocate au Barreau de Lorient, membre de la **S.E.L.A.R.L. « LE MAGUER – RINCAZAUX**, dont le siège social est à LORIENT (56100), Centre d'affaires le Pré aux clercs, 2 Rue Abbé Laudrin.

En vertu :

De la copie exécutoire d'un acte notarié au rapport de Maître Jean-Claude BINARD, Notaire associé à PLOERMEL (56), en date des 26 Décembre 2007 et 3 Janvier 2008, contenant prêt par la CAISSE DE CREDIT MUTUEL D'AURAY à
d'une somme de 40 000 € en capital, d'une durée de 20 ans, au taux de 5.55% l'an.

Je, **Pascal LE COSSEC**, Huissier de Justice associé, membre de la **S.E.L.A.R.L. ACTOUEST**, titulaire de l'Office d'Huissier de Justice à la résidence de PONTIVY, 38 Rue d'Iéna, soussigné,

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de Maître Pascal LE COSSEC, Huissier de Justice à PONTIVY, en date du 25 Février 2022 à
non suivi d'effet dans les huit jours de sa
date.

Me suis rendu, ce jour, à PLOEMEL (56400) au lieudit « Poulguenan », où étant et en présence de j'ai procédé comme suit à la description des biens à saisir.

DESIGNATION DES BIENS

COMMUNE DE PLOEMEL (MORBIHAN)

Au lieudit « Poulguenan »

Un bâtiment agricole à usage de stabulation et de stockage et diverses parcelles de terre apparaissant au cadastre de la Commune de PLOEMEL sous les références suivantes :

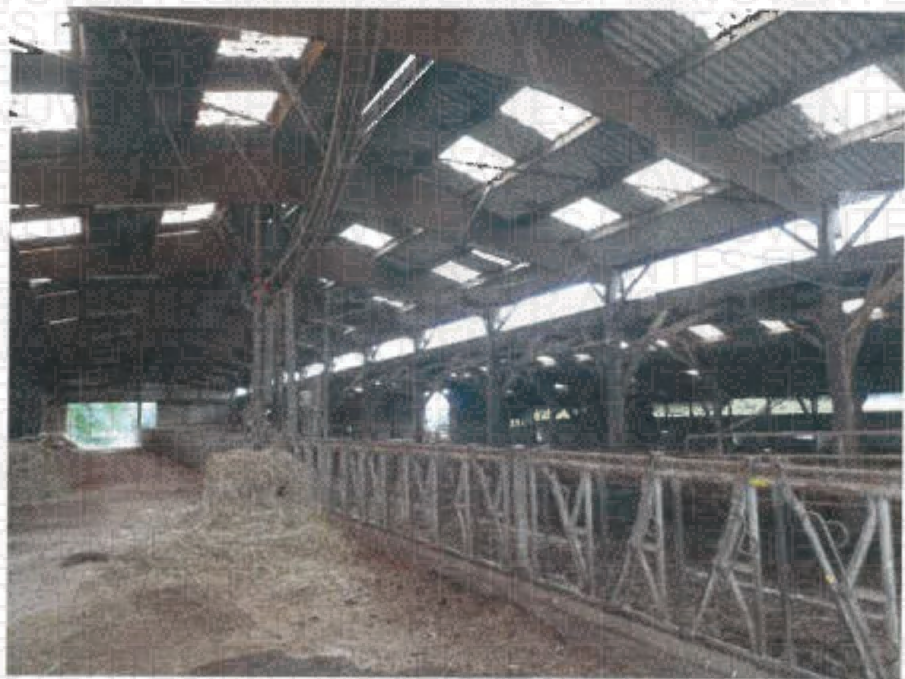
Section	Numéro	Lieudit	Contenance
C	330	Peh Ar hent	0ha 56a 10ca
C	331	Er drainsen	0ha 32a 50ca
C	332	Coste er garh derne	0ha 25a 00ca
C	333	Parc quinec	0ha 28a 20ca
C	334	Par greffin	0ha 14a 60ca
C	335	Liorh couarch	0ha 08a 90ca
C	336	Liorh couarch	0ha 07a 20ca
CONTENANCE TOTALE			01ha 72a 50ca

Ainsi qu'il résulte d'un extrait de matrice cadastrale délivré le 7 Décembre 2021 donné en annexe.

J'ai débuté mes opérations en me rendant sur la parcelle cadastrée section C numéro 333 sur laquelle est édifié un bâtiment à usage de stabulation et de stockage. A noter que ce dernier s'étale sur les parcelles section C numéros 332 et 334.

Il s'agit d'un bâtiment édifié en trois parties lequel est bardé en plaques d'acier et couvert en plaques en fibrociment me précise qu'avant il était également utilisé comme salle de traite des vaches. Ce bâtiment est en bon état d'entretien.







Les parcelles cadastrées section C numéros 332, 331 et 330 forment un bloc et ne comportent pas de séparations physiques. La parcelle numéro 332 est utilisée pour stocker du foin.



Concernant les deux autres parcelles, elles ne sont pas ensemencées et servent de pâture. m'indique que ces parcelles ne sont pas constructibles.





Les parcelles cadastrées section C numéros 334, 335 et 336 sont également à usage de pâture et ne sont pas ensemencées.





ne précise que les parcelles agricoles sont mises à la disposition

Concernant le bâtiment agricole il est mis à la disposition de la
dont le siege social est a

ORIGINE DE PROPRIETE

Les parcelles ci-dessus désignées appartiennent à
par suite de la donation-partage suivant acte au rapport de Maître BINARD
Jean-Claude, Notaire associé à PLOERMEL, 38 Place de la Mairie, en date des 26
Décembre 2007 et 3 Janvier 2008, dont une expédition a été publiée au Bureau des
hypothèques de LORIENT (2^{ème} bureau) le 20 Février 2008, volume 5604P03 2008P992.

ETAT CIVIL DU PROPRIETAIRE

J'ai pris douze photographies numériques lesquelles seront annexées à l'expédition du
Procès-verbal de description ; les clichés étant conservés en mon Etude sur un disque dur
externe.

Je suis resté sur place de 15 H 00 à 15 H 20.

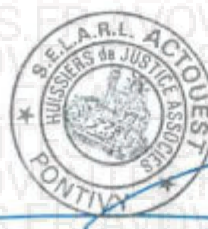
Seront joints, au présent, un extrait de matrice cadastrale et un extrait de plan cadastral.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-verbal de description pour servir et
valoir ce que de droit.

COÛT : DEUX CENT SOIXANTE DOUZE EUROS ET VINGT CENTIMES.

COÛT DE L'ACTE :

Emolument art.L444-1	219,16
honoraire	0,00
Frais de déplacement	
art.A444-48	7,67
Total hors taxes	226,83
TVA à 20 %	45,37
Débours	0,00
Afranchissement	0,00
Taxe forfaitaire art.302bis	
Y CGI	0,00
TOTAL	272,20



Pascal LE COSSEC
Huissier de Justice Associé

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS					ÉVALUATION					LIVRE FONCIER									
AN	SECTION	N° PLAN VOIRIE	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S TAR	SUIF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT ENO RET	FRACTION RC ENO	% ENO	FC	LIVRE FONCIER
93	A	936		MANE VECHEN	C219	0659	1161A		BR	01		9 20	1,45	C	TA		0,29	20	Feuille
93	A	938		MANE VECHEN	C219	0663	1161A		T	02		3 21 61	173,1	GC	TA		0,29	20	
93	A	965		PARC SAPIN	C794	0668	1161A		L	01		1 41 15	15,18	GC	TA		34,62	20	
93	A	1030		MANE BHAH	C148	0269	1161A		L	01		31 45	3,38	GC	TA		3,04	20	
93	A	1032		L'ANNEC ER VEIGIE	0974	0268	1161A		T	02		68 44	16,83	GC	TA		0,68	20	
93	A	1035		L'AN BLADE	B810	0267	1161A		T	02		3 12 65	168,27	GC	TA		3,38	100	
93	A	1037		PARC ER MANE	C473	0277	1161A		T	02		2 37 05	137,50	GC	TA		25,52	20	
09	C	330		PREH AR HENT	C852		1161A		T	02		56 10	30,2	GC	TA		6,04	20	
09	C	331		ER DRAISEN	B274		1161A		T	02		32 50	17,40	GC	TA		30,2	100	
09	C	332		CONTE ER GARR DERNE	B104		1161A	A	T	02		25 00	12,16	C	TA		2,43	20	
09	C	333		PARC QUINEC	C776		1161A	Z	S			2 40	0	GC	TA		2,43	20	
09	C	334		PARC GREFFIN	C545		1161A	S	S			28 20	0	TS	TA		12,16	100	
												14 60							

ANNEE DE MAJ 2021	DEP DIR 56 00	COM 161 PLOEMEL	TRIS 037	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	L00583
Propriétaire POULGUENAN 56400 PLOEMEL						
MBSKZS						

DESIGNATION DES PROPRIETES										EVALUATION				LIVRE FONCIER					
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S TAR	SUF	GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COIL	NAT EXO RET	FRACTION RC LAXO	% EXO	TC	Feuillet
09	C	335		LIOBH COUARCH	C050		161A	J	P	03		9.60	4.22	C	TA	0,84	20		
09	C	336		LIOBH COUARCH	C050		161A	K	S	03		5 00 8 00	0 3,9	GC TS	TA TA	0,84 4,22	20 100		
09	C	337		ER VERGER	B611		161A	J	T	03		7.20	3,15	C	TA	0,78	20		
09	C	338		POULGUENAN	C965		161A	K	S	03		17.65	0	GC	TA	0,78	20		
20	C	355		PARC BHIAN	C274		161A	T	S	03		13.65	13,52	GC	TA	0,84	20		
20	C	356		QUEL LIQUIDA	D147		161A	J	T	02		4 00 28 45 30 80	0 0 13,52	GC TS	TA TA	2,7 13,52	20 100		
09	C	418		ER HULEN	B387		161A	T	T	02		72.35	38,94	C	TA	7,79	20		
09	C	419		ER HULEN	B387		161A	P	P	02		76.90	41,39	GC	TA	7,79	20		
09	C	532		POULGUENEC	C966	0216	161A	T	T	03		53.40	28,75	GC	TA	8,28	20		
09	C	1009		PARC ARDRAN EN TY	C260	0339	161A	J	T	03		20 10	8,83	GC	TA	28,75	100		
												95 61 65 61	28,82	C GC	TA TA	5,76 5,76	20 28		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page 3



Département :
MORBIHAN

Commune :
PLOEMEL

Section : C
Feuille : 000 C 03

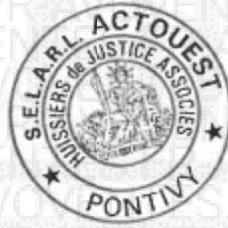
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 24/05/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant
VANNES
Pôle de topographie et de gestion
cadastrale 3 Allée du Général LE
TROADEC 56020
56020 VANNES Cédex
tél. 02 97 01 50 66 -fax
ptgc.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

